

*Nous offrons l'Égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures, les exigences concernant l'expérience et la scolarité peuvent être modifiées.*

## **Enseignant(e) ressource d'appui comportemental**

**Durée de l'emploi :** Poste permanent à 1,0 ETP pour l'année scolaire 2026-2027

**Lieu de travail :** À déterminer selon la personne retenue

**Numéro de concours :** 2027DSFNE-78

### **Principales tâches et responsabilité :**

- Pouvoir se cibler des objectifs et les atteindre ;
- Pouvoir faire la gestion efficace de son temps et être en mesure de placer ses priorités ;
- Pouvoir guider et accompagner les équipes stratégiques vers des pratiques comportementales éprouvées par la recherche pour certains élèves ;
- Soutenir l'école dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'intervention- Démarche pour le soutien comportemental (DPSC) ou appui comportemental ;
- Accompagner les enseignants, les intervenants et les assistants dans l'élaboration de stratégies proactives et réactives au niveau comportemental ;
- Accompagner les membres des équipes stratégiques à développer l'autonomie des élèves en utilisant la grille d'autonomie ;
- Accompagner les membres des équipes stratégiques au niveau de l'analyse et de la cueillette de données en lien avec les comportements ciblés ;
- Travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires (parents, école, services externes, etc.)
- Être en mesure de se déplacer à l'intérieur du DSF-NE ;
- S'adapter aux différentes réalités et imprévus ;
- Faire preuve de flexibilité et d'ouverture face à des tâches connexes qui pourraient être demandées à la discrétion de la direction des services de soutien à l'apprentissage.

### **Exigences requises :**

- Être titulaire d'un brevet d'enseignement valide au Nouveau-Brunswick ;
- Formation TSA1 et TSA2 en autisme (ou prêt à s'engager à la compléter dès l'embauche) ;
- Avoir une vision claire de l'inclusion scolaire et du projet de vie-carrière des élèves ;
- Démontrer des aptitudes en leadership et en communication ;
- La maîtrise de la langue française parlée et écrite est essentielle.

### **Traitement :**

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et la Fédération des enseignants et enseignantes du Nouveau-Brunswick.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de motivation et une copie du certificat obtenu à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 12 juin 2026 12 h.** Le numéro du concours doit être indiqué sur la demande.

**Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour entrevue.**